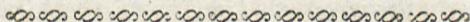


JOURNAL

HEBDOMADAIRE DE LA DIETE

Par Mr. de V.



Nr. IV.

NOVEMBRE 1788.

Dimanche. 30.

Séance du Lundi 24.

LE travail de la Commission de guerre, n'a porté que sur des objets peu importants, & ce que cette Seance a eu de plus intéressant, a été un discours du Grand Maître d'Artillerie, Potocki, citoyen vertueux & dont la vie entière n'a été qu'une suite d'actions patriotiques, mais qui dans ce moment ne paraîssoit pas à la nation, entrer assés dans le juste ressentiment qu'Elle fait éclatter, des injures que depuis si long-temps Elle reçoit de la Russie.

Dis-



Discours du Grand Maître d'Artillerie, Potocki.

Le sort des peuples libres, est de passer de l'excès du découragement à l'excès de la sécurité; & lors qu'ils ont songé à se défendre, ils se croient déjà en état de défense. Quelque fois ils mettent la même légèreté dans les jugements qu'ils portent sur les citoyens; placer leur confiance, soupçonner, accuser, absoudre, ne sont pas toujours chez eux le fruit d'une assés mure délibération.

Je connois ces fautes de la liberté, & pourtant je l'aime plus que ma vie; car il est en elle des biens & des délices ignorés des peuples esclaves. Aimant la liberté, je dois aimer aussi cette patrie où je suis né libre: aimant ma patrie, je dois aussi lui dire les choses que je crois vraies, lors même qu'elles paroissent déplaisantes ou coupables.

Je ne parlerai point comme celui qui s'éveille après un long sommeil; car depuis le commencement de ma vie civile, j'ai toujours senti ce que je sens encore, j'ai toujours parlé comme je vais parler aujourd'hui. J'en appelle au témoignage de ceux avec qui j'ai vecu: ils savent si j'ai passé un seul jour sans penser à servir mon pays; ils savent aussi si jamais j'ai songé à servir un autre pays que le mien.

J'en atteste enfin cette chambre de nos Etats assemblés, & ce Trône aux pieds duquel j'ai porté quelque fois des vérités hardies, & des Tribu's patriotiques.

Lors-

Lorsque parlant pour les intérêts de la République, je paroïssois contraire à Votre Majesté, j'aurois été prêt à Verser mon sang pour défendre sa personne sacrée, ou les prérogatives de son Trône: mais jamais on ne m'a vu céder aux impulsions de la malveillance ou de l'intérêt particulier.

Il y a long-temps que j'ai senti & que j'ai dit, qu'un peuple libre doit toujours espérer en lui même, tant qu'il lui reste des bras, tant qu'il lui reste de ce métal dont il fabrique le soc de sa charrue, & la lame de ses sabres. Un peuple libre pour rester libre, n'a qu'a le vouloir.

Le plus grand écrivain de notre siècle a dit: Si vous faites en sorte qu'un Polonois ne puisse jamais devenir un Russe ni un Allemand, je vous réponds que les Russes ni les Allemands ne subjugueront jamais la Pologne.

Plein de cette vérité, je prens ici devant Dieu, devant le Trône de Votre Majesté, & devant la nation entière, l'engagement sacré de ne jamais servir aucun Monarque, de n'être jamais leur sujet. Et si le sort cruel ou peut-être les crimes de notre République, venoient à l'entrainer à sa perte; si j'étois assez malheureux pour ne point m'enterrer dans sa tombe, & ne pas rougir de mon sang la terre où je suis né, alors je jure de l'abandonner; de faire passer les mers à mes neuf enfants, pour qu'ils puissent respirer un air libre & cacher dans les forêts d'un autre hémisphère, la honte du nom Polonois.

J'ai déjà une fois abandonné la demeure de mes pères, pour aller habiter l'Ukraine contrée plus sauvage, mais que le sort avoit conservé à la Pologne & à la liberté. Je saurai renoncer à tout, & non pas à la liberté.

Sire, c'est ainsi que je pense, & c'est ainsi sans doute que pensent les représentans de la nation, & la nation elle même.

Seroit-il donc possible que cette nation généreuse, se montra semblable aux roseaux légers, que le souffle du moindre vent fait pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ah! que plutôt elle puisse émriter, d'être comparée à ces chênes antiques qui ont résisté aux tempêtes, & que la foudre même n'ait pu déraciner! Brisons non fers mais sans en forger de nouveaux. Regardons au tour de nous, mais aussi rentrons en nous mêmes; Soyons unis, oublions nos haines, ayons horreur de l'intrigue, & périsse la mémoire de ceux qui ont appelé le soldat Etranger, pour lui faire verser le sang de leurs concitoyens, & lui ont ouvert l'entrée de la République.

Nous avons un Roi, nous existons encore, & si les obstacles ne viennent pas de nous mêmes, rien ne pourra nous empêcher de reprendre notre rang parmi les nations. Mais l'enthousiasme est devenu général, & l'amour de la patrie embrasse aujourd'hui tous les cœurs, sans distinction ni d'âge ni de sexe. Une citoyenne mère de neuf enfants, a voulu n'être parée que de leurs vertus, & se

désfait de ses bijoux pour pouvoir fournir aux besoins de la République: cette citoyenne est ma femme, & la valeur de ses bijoux équivaut à celle de dix mille fusils, qui seront remis dans les arsenaux de la République à la Diète prochaine, & même plutôt si j'en vois la nécessité.

Quant à notre travail sur la formation de la Commission de guerre, j'ose espérer que nous pourrons l'achever bientôt; & qu'alors nous nous hâterons de passer aux véritables besoins de la République, qui sont, une armée & des impôts suffisants pour l'entretenir.

Séance du Mercredi 26.

Il y eut dans cette Séance quelques débats, sur le serment qu'auroient à prêter les membres de la Commission de guerre. M. Dembowski Castelan de Czechow, proposa d'y faire entrer l'obligation de ne jamais recevoir de pension des cours Etrangères; quelques Nonces voulurent que les futurs Commissaires, eussent à jurer qu'ils n'en avoient jamais reçu: clause, qui exclut de cette Magistrature des gens, qui d'après les dispositions actuelles de notre Diète, ne se seroient probablement pas mis sur les rangs. Mais la plus grande utilité de ce débat, & de la manière dont il a été traité, est de faire trembler tous les détestables auteurs de nos maux passés.

Le Maréchal de la Diète ayant annoncé que M. L'Ambassadeur de Russie, lui ayant fait remettre une note en réponse à celle où l'on demandoit l'évacuation des armées Russes, il ordonna au secrétaire d'en faire la lecture.

*Note de L'Ambassadeur
de Russie.*

Le Soussigné Ambassadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, s'est fait un devoir de faire passer incessamment par un Courier, à Sa Cour, la Note qui lui a été remise de la part des illustres Etats Assemblés, au sujet de l'évacuation des troupes. Si ne sauroit cacher sa surprise, de ce que des rapports exagérés, ayant pu annoncer aux Etats de la République une grande Armée Russe, tandis qu'il n'est resté en Pologne, qu'un très petit Corps pour la garde des Magasins. Un pareil séjour & passage de troupes, n'est jamais envisagé entre Nations amies & alliées, sous un point de vu aussi fâcheux, surtout quand un aussi petit détachement en payant exactement les vivres qui lui sont fournis, observe la discipline la plus scrupuleuse. Le Soussigné dans l'attente des ordres qui lui seront donnés, peut assurer d'avance Sa Majesté le Roi & la République, de la satisfaction avec laquelle Sa Majesté Impériale rece-

ura les assurances des sentimens exprimés dans la Note. Ils ont été, & seront toujours justifiés par l'intérêt vif & sincère, que l'Impératrice ne cesse de prendre à la prospérité de la Sérénissime République, & au bien-être en général d'une Nation amie & alliée, dont le fort intéressé le plus essentiellement le système politique de la Cour de Russie.

Fait à Varsovie ce 24. Novembre 1788.

C. STACKELBERG.

Séance du Jeudi 27.

Le travail de la Commission, ayant été poussé jusqu'au cinquième point où il étoit question de l'habillement des troupes, le Prince Sapieha Maréchal de Lithuanie, prit la parole & montra les avantages que l'on pourroit retirer d'un costume national, & combien nous avions eu tort d'abandonner le nôtre. Il proposa aux Etats de le faire réprendre à L'armée, & la Loi passa unanimement: effet accoutumé de sa rare & entrainante éloquence.

Séance du Vendredi 28.

M. le Prince Jablonowski Nonce de Volhynie, trouva dans les débats sur la Commission de guerre, une occasion de parler des

injustices que les dissidents de Pologne, éprouvoient de la part de leur consistoire. Il fut vivement appuyé par les Nonces de Grande Pologne & de Lithuanie; & le public a du naturellement conclure, que s'il est vrai que le bien-être des dissidents, a été le but de S. M. L'Impératrice de Russie, lors qu'Elle s'est immisçée dans les affaires de Pologne, il l'est aussi que ses intentions ont été très mal secondées.

Séance du Samedi 29.

On a suivi le travail de la veille. M. le Prince Sapieha qui avoit parlé en faveur du costume Polonois, a paru aujourd'hui dans ce même costume, ainsi que M. Suchorzewski Nonce de Kalisz.

§.

„ Je regarde comme un bonheur, que les Polonois aient un habillement particulier; conservez avec soin cet avantage. Faites; exactement le contraire de ce que fit ce Czar si vanté: que le Roi ni les Sénateurs, ni aucun homme public, ne portent jamais d'autre vêtement que celui de la nation; & que nul Polonois n'ose paroître à la cour vêtu à la Françoise.

J.J. Rousseau. Considérations sur le gouvernement de Pologne. Cha: III.